

GOODFELLOW INC.

CHARTRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET DES MISES EN CANDIDATURE

Autres comités du Conseil	
<p>Si le Conseil d'administration a d'autres comités permanents, outre le comité d'audit, le comité des candidatures et le comité de rémunération, donner la liste des comités et leur fonction.</p>	<p>Le Conseil d'administration assume les fonctions du comité de régie d'entreprise de la Société, en vue d'examiner les mesures pouvant améliorer l'efficacité du Conseil d'administration et d'identifier et gérer les principaux risques auxquels s'expose la Société. Il se penche également sur les questions touchant la gouvernance d'entreprise telles que les tâches et fonctions des autres comités du Conseil d'administration ainsi que les relations et les communications de la Société avec ses actionnaires.</p> <p>Ainsi, il incombe au Conseil d'examiner les principes généraux en matière de gouvernance de la Société, de formuler des recommandations à cet égard, et de superviser leur divulgation. Le Conseil est responsable de la divulgation des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction et examine les meilleures pratiques au sein des grandes sociétés canadiennes afin de s'assurer que la Société maintienne des normes élevées en matière de gouvernance.</p> <p>Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil est chargé de la gouvernance générale de la Société, incluant l'élaboration des descriptions de postes pour le Conseil et le chef de la direction. Le Conseil examine et approuve les objectifs généraux que le chef de direction doit atteindre. Le Conseil évalue le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs. Le Conseil a clairement défini les limites de l'autorité de la direction. Les attentes du Conseil à l'égard de la direction concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'examen des stratégies de la Société et leur mise en œuvre au sein de tous les secteurs d'activités clés de la Société;➤ Le processus d'établissement global du budget et le contrôle du rendement financier de la Société par rapport au budget;

	<p>➤ L'identification des possibilités et des risques liés aux affaires de la Société et l'élaboration de moyens pour les gérer.</p>
--	--

Sélection des candidats au Conseil d'administration	
<p>(a) Indiquer la procédure suivie pour trouver de nouveaux candidats au Conseil d'administration.</p>	<p>La Société n'a pas de comité des candidatures. Il incombe au Conseil d'administration de proposer les nouvelles candidatures. Le Conseil assure également l'évaluation continue des administrateurs. Les nouveaux candidats doivent posséder des antécédents en gestion d'entreprises, détenir une expertise particulière relative à un secteur d'intérêt stratégique pour la Société, être en mesure de consacrer le temps nécessaire, appuyer la mission et les objectifs stratégiques de la Société et consentir à remplir les devoirs de leur charge.</p>
<p>(b) Indiquer si le Conseil d'administration a ou non un comité des candidatures composé uniquement d'administrateurs indépendants. Dans la négative, indiquer les mesures prises par le Conseil pour encourager une procédure de sélection objective.</p>	<p>La mise en place d'un comité chargé des candidatures et de l'évaluation des nouveaux membres du Conseil d'administration n'est pas jugée nécessaire. Une fois par année, les membres du Conseil d'administration établissent les différents comités du Conseil d'administration, prévoient leur composition respective en fonction des compétences, des intérêts et de la disponibilité de chaque membre du Conseil, et désignent un président pour chaque comité.</p> <p>Les administrateurs indépendants évaluent le rendement du Conseil et des administrateurs pris individuellement. La Société a un petit Conseil d'administration composé de 6 membres, dont quatre sont indépendants. Le président du Conseil d'administration est chargé d'assurer la diversification et la compatibilité des membres.</p> <p>Les membres du Conseil détiennent collectivement 54 % des actions de la Société.</p>